BUDGET 2004

Le budget du Service de police de 2004 a été élaboré en tenant compte de plusieurs éléments inhérents à son mandat et de ses obligations.

Il a été établi en fonction des orientations priorisées par la Ville de Montréal qui sont :

1. le maintien de la diversité et de la qualité des services;
2. l'amélioration de la productivité et de la performance;
3. la mise en place d'une stratégie budgétaire d'équilibre par l'obligation de compressions
4. la nécessité de fixer nos priorités et de les respecter
5. la capacité financière restreinte.

Il tient également compte de la concrétisation en 2004 du projet d'optimisation de la Police de quartier ainsi que de la prestation de travail nécessaire à la réalisation de sa mission. Le Service de police de la Ville de Montréal doit fournir des services de niveau 5 qui comprennent entre autres la surveillance aérienne, la sécurité nautique, la gestion le contrôle de foule avec risque élevé d'agitation.

Le budget de 2004 totalise 443 368 000 $ soit une augmentation de 28 543 000 $ (6,9%) par rapport au budget 2003. Il tient compte d'une prestation de travail de 5 166 personnes/année soit 4 172 policiers et 994 civils.

Le budget se répartit comme suit :

- Masse salariale policière 336 154 000 $ (76%)
- Masse salariale civile 53 707 000 $ (12%)
- Contribution à l'ÉNPQ 2 730 000 $ (1%)
- Biens et services 50 777 000 $ (11%)

L'augmentation de 28 543 000$ est attribuée à :

- La masse salariale des policiers en hausse de 22 723 000 $.
  Cette hausse résulte principalement de l'application de la nouvelle convention collective des policiers, qui représente à elle seule un coût additionnel de 17 249 000 $ et de l'augmentation d'échelles salariales qui est de l'ordre de 7 812 000 $.

- La masse salariale du personnel civil en hausse de 3 889 000 $.
  Cette hausse qui est essentiellement due à l'augmentation des charges sociales et avantages sociaux.

- La hausse de 131 000 $ de notre contribution à l'École nationale de police du Québec.

- La hausse de 1 800 000 $ pour les biens et services.
  Cette augmentation résulte d'un ajustement de l'enveloppe de 1 383 000 $. Cet ajustement est en partie attribuable à la budgétisation de deux bâtisses de la Ville de Montréal qu'occupe le SPVM, pour un coût additionnel de 443 000 $, et à la modification au régime d'imposition de la Ville de pour la surtaxe sur les immeubles non résidentiels pour 411 000 $. À cet ajustement, s'ajoutent les dépenses pour des besoins jugés incontournables qui représentent au total 417 000 $.

70% du budget total des biens et services est dédié aux dépenses incompressibles. Ces dépenses, évaluées à 35 312 000 $, comprennent entre autres : les coûts reliés à l'occupation de bâtisses (loyer, taxes, chauffage, …), à la flotte automobile (essence, entretien,…), à l'achat d'uniformes ainsi qu'aux dépenses de base pour les communications qui sont nécessaires au fonctionnement opérationnel (circuits-radio, téléphones,…).

Le nombre d'heures de temps supplémentaire prévu pour le personnel policier en 2004 reste le même qu'en 2003. Il est évalué à 155 347 heures pour les opérations et à 85 000 heures pour la cour. Ce nombre d'heures supplémentaires s'explique en partie par les nombreux événements et manifestations qui se sont ajoutés au fil des ans et qui nécessitent la présence des policiers. Par exemple, le nombre de services d'ordre avec permis de la Ville de Montréal était de 501 en 2001 et est estimé à 700 en 2003.

Le SPVM prévoit générer des revenus de 12 548 000 $ en 2004. Ces revenus proviennent de divers projets regroupés dans les catégories suivantes :

- Les contrats de service
- La tarification pour certains services dont celle appliquée pour les alarmes non fondées
- Les prêts de service dont l'Escouade Régionale Mixte (ERM) et les missions extérieures
- La commercialisation dont les services de sécurité lors d'événements spéciaux
- Et enfin, l'application de la loi 86 et du décret sur les produits de la criminalité.

Ce budget 2004 permet au Service de maintenir la prestation de travail nécessaire à la réalisation de sa mission et de son plan d'action 2004 lequel est principalement axé sur la mise en œuvre de son projet d'optimisation.